



**CONSEIL MUNICIPAL : séance ordinaire du 17 janvier 2017
à 19 heures sous la Présidence de Mr le Maire.**

Présents : Monsieur TRAINAUD Michel, *le Maire*, Monsieur TURQAT Philippe, Monsieur VIGNAUD Christian, *les Maires délégués*, Monsieur LAIDET Michel, Madame MANCIA Dominique, Monsieur MAROT Michel, Monsieur VIDAL Jean-Pierre, Monsieur AUBOUIN Jean, Madame VANDESTICK Laurence, Monsieur ROYOUX Clarisse, *les Adjoints*, Monsieur MASSE Éric, Monsieur AUDEBERT Éric, Monsieur SAVARIT Bertrand, Monsieur BOUTIN Jean-Luc, Madame ROY Françoise, Madame ROBERT-MORISSET Véronique, Madame MASSE Mélina, Madame DUMOUT Marie-France, Madame BLIN Béatrice, Madame CHAILLOU Marie-Françoise, Madame HARMAND Emmanuelle, Monsieur PATTE Hervé, Monsieur LACROIX Frédéric, Monsieur DROUET Stéphane, Monsieur FAURE Hervé, Monsieur BERTON Christian, *les conseillers*.

Excusés : Madame LANFRANCHI Nicole, Madame COUILLAUD Véronique, Monsieur BONNEAU François, Madame GRAFFEUILLE M-Noëlle, Monsieur BOYELDIEU Stéphane, Monsieur MONTHUBERT Billy, Madame FAURE Annick.

Absents : Monsieur MARCHESSON Philippe, Monsieur FOURNIER Bernard, Monsieur MASSARD Jean-Claude, Monsieur AUDEBERT Jean-Christophe, Madame MICHAUD Line, Madame VALLEE Armelle, Madame BARATHE Yolande.

Nomination du secrétaire de séance : Madame HARMAND Emmanuelle

1 - Adoption du compte rendu du 05 décembre 2016.

2- Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT 2017) pour les agents techniques ;

Pour les agents des services Techniques, le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) n'est toujours pas mis en place (Régime Indemnitaire de Fonctions, Sujétions, de l'Expertise et l'Engagement Professionnel), le Conseil municipal a voté le L'IAT pour les agents techniques avec coefficient de modulation de **5.6** maximum.

3 - Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE 2017) + Complément Indemnitaire Annuel (CIA 2017) pour les agents administratifs;

Le RIFSEEP (ex-régime indemnitaire) tenant compte des *fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel*, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat pour les agents administratifs. Le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) a donc pour objet de rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire. Le Conseil municipal autorise le maire à prendre les arrêtés individuels pour le versement du nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) composé d'une *indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise* (IFSE) tenant compte du niveau d'expertise et de responsabilité du poste occupé mais également de l'expérience professionnelle et d'un *complément indemnitaire* tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir (CIA).

4 - Désignation nouveaux délégués Charente Eaux :

1 titulaire : François BONNEAU

1 suppléant : Véronique MORISSET-ROBERT

5 - Numérotation diverses rues de Rouillac.

- Avenue de la République

- Les Villairs

- Bordeville

Questions diverses :

- **Augmentation du temps de travail d'un agent administratif de 18 à 35 h ;**
Le Conseil municipal décide d'accepter la suppression du poste à 18h et la création du poste à 35 h au 1^{er} mars 2017.

Pour Info :

- **Achat d'un panneau « écoliers 30 » pour l'intersection des rues de la Vallée et de la Fontaine à Plaizac ;**
- **Remerciements divers ;**
- **Travaux :** Avenue Jean Monnet : du lundi 09 janvier au 10 mars 2017.
Etage de la mairie : du Jeudi 12 janvier au 12 mai 2017.
- **Fermetures exceptionnelles de la mairie :** Les Vendredis 20 janvier et 3 février.
- **Commissions des finances, date :** le 8 février et le mars à 18h30.
- **Commission des travaux, date :** le 22 février à 18h30.
- **Prochain conseil municipal :** Vote des Comptes Administratifs et comptes de gestions 2016 :
Le 14 février 2017 à 18h30.
- **Conseil municipal suivant : vote du Budget Primitif 2017 :** Mardi 28 mars 2017 à 18h00.

Fin de séance 20h00.

Signé : *Le Maire, Michel TRAINAUD.*